



**Réunion publique  
du 3 février 2015**

# Aménagements de voirie du quartier des Halles



# Sommaire

- **Partie 1** : *Objectifs de l'aménagement des espaces publics*
- **Partie 2** : *Le quartier des Halles et son évolution*
- **Partie 3** : *Les intentions d'aménagement des espaces publics*

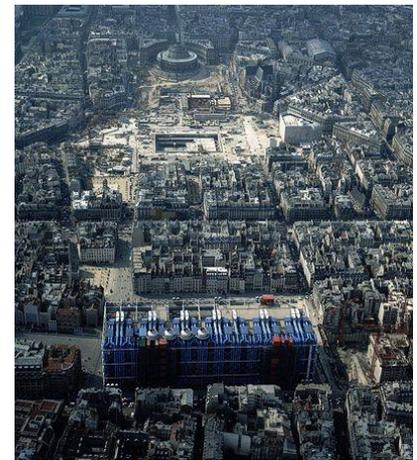
# Partie 1

## Objectif de l'aménagement des espaces publics

1. Le projet urbain
2. L'accompagnement du projet urbain
3. L'amélioration de l'espace public

# Le projet urbain

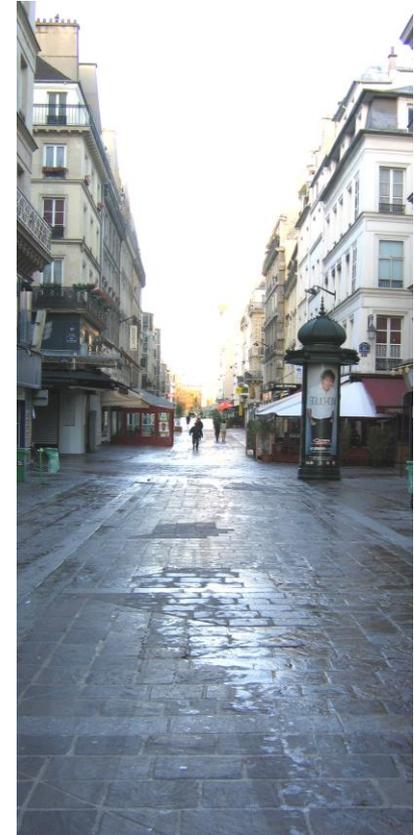
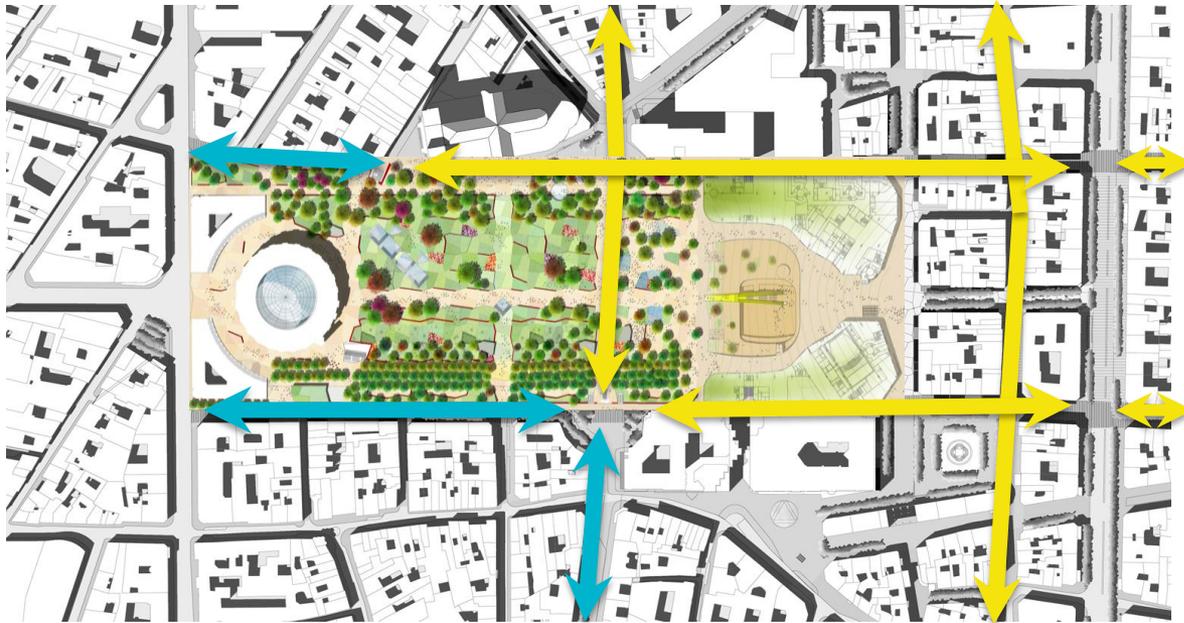
Insertion dans la trame générale de la Ville



Repositionner le site des Halles sur un axe Est/Ouest dans la continuité des espaces publics majeurs

# Accompagner le projet urbain

Un espace public partagé par les différents usages



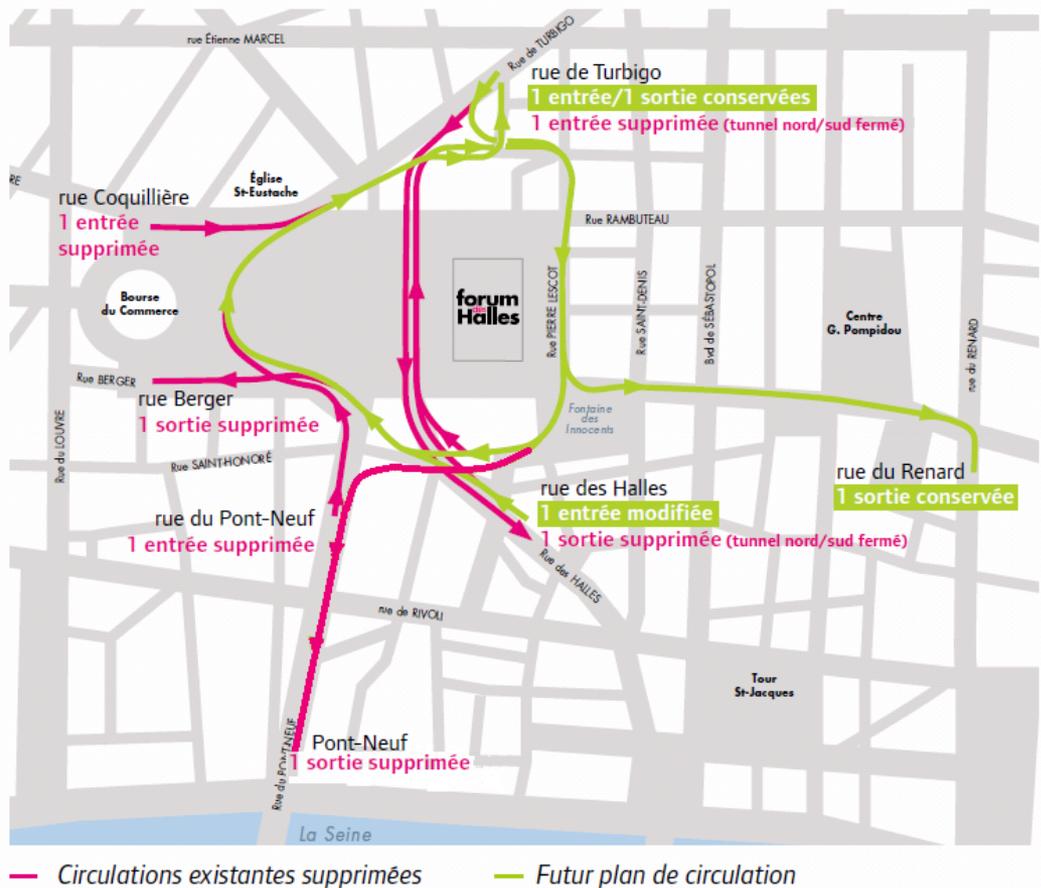
Offrir de nouvelles possibilités de circulation aux piétons et aux cyclistes, réduire la vitesse de circulation (pollution, bruit, sécurité)

 *Grands axes piétons*

 *Circulation apaisée*

# Améliorer et adapter l'espace public

Modification des trémies dégageant les espaces au profit des circulations douces

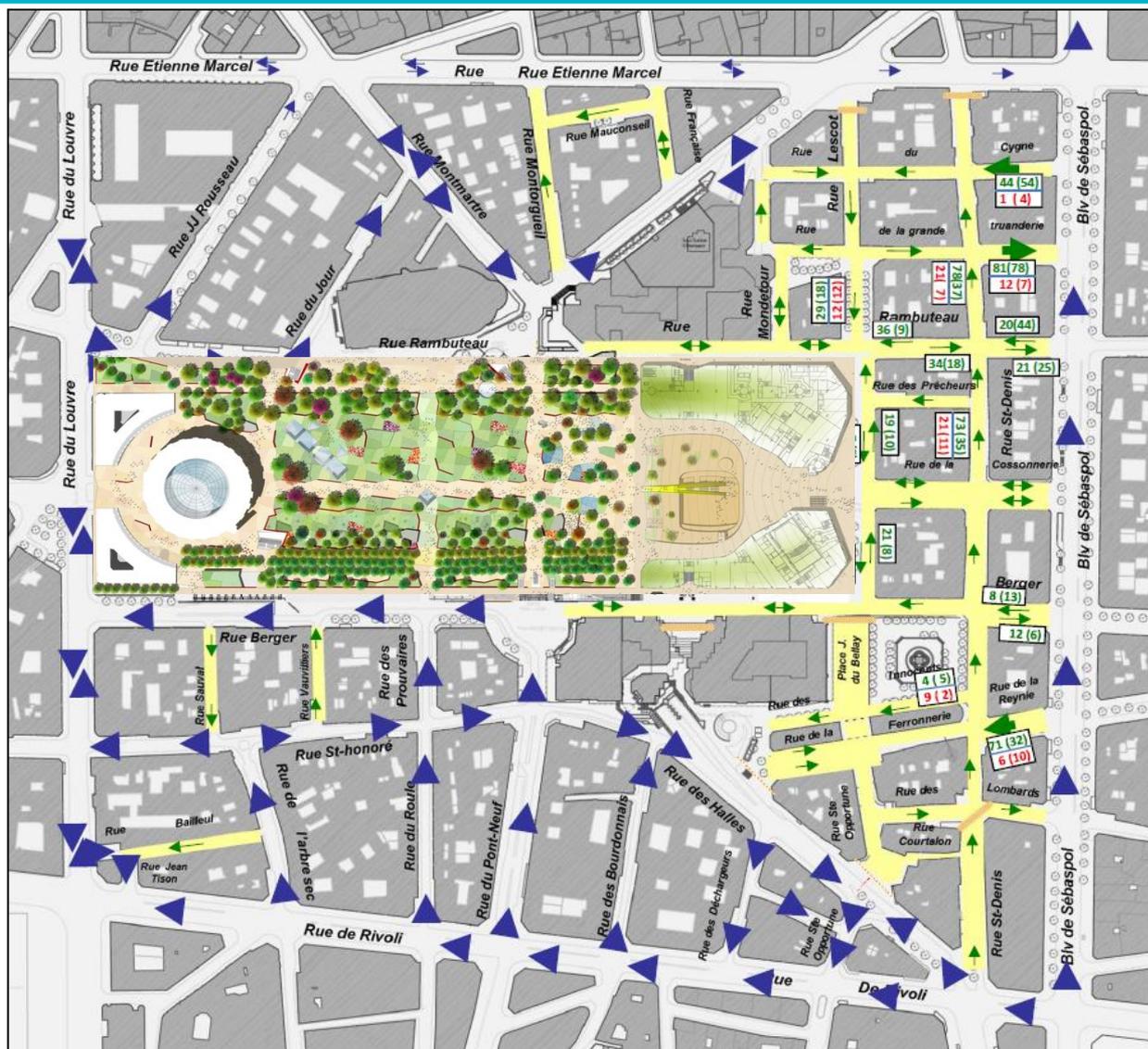


# Partie 2

## Le quartier des Halles et son évolution

1. Le quartier piétonnier existant, sa desserte, la composition du trafic
2. De nouvelles propositions pour le quartier
3. La mobilité et le mobilier urbain

# Le quartier piétonnier des Halles



## Desserte et composition du trafic

Une zone classée en aire piétonne avec une **faible circulation automobile : 35 véh/h** aux heures de pointe du matin (250 véh de 8h à 20h)

- Des horaires de livraisons méconnus
- Des arrêts de véhicules gênant la circulation
- Des sens de circulation peu respectés
- Pas de transit constaté

Comptage et enquête de trafic  
octobre 2013

# De nouvelles propositions pour le quartier

## Diagnostic et expérimentation d'une nouvelle gestion

### Diagnostic

- **La fréquentation du quartier** : 55% des véhicules viennent pour faire une livraison (durée moyenne déclarative : 18 mn)
- Les **horaires de livraisons** du matin sont les plus usités (72%)
- **163 véhicules en stationnement** relevés au cours de l'enquête dont 35% de véhicules particuliers

### Expérimentation d'une nouvelle gestion

- **Une expérimentation réussie** : le quartier piétonnier Montorgueil
- Mise en place d'un nouvel **arrêté réglementaire**
- Toutes les **barrières** sont levées
- **Les entrées et sorties du quartier** sont « canalisées » au moyen de potelets
- **Une nouvelle campagne de comptage** sera réalisée pour identifier les circulations à contresens et mesurer les effets du nouveau dispositif

# De nouvelles propositions pour le quartier

## Proposition d'un nouvel arrêté réglementaire de l'aire piétonne

- La desserte interne du quartier est autorisée aux :
  - ✓ véhicules d'urgence , de secours ou de services publics
  - ✓ véhicules des riverains
  - ✓ taxis pour pose ou dépose dans le quartier
  - ✓ véhicules à moteur pour le transport de marchandises pour les livraisons uniquement de 6h à 10h et de 13h30 à 16h
- Les vélos sont autorisés à double sens sur toutes les voies
- Le stationnement est interdit sur voirie seul l'arrêt des véhicules est autorisé. Il est limité à 30 mn.
- La durée de l'arrêt est contrôlée au moyen du disque de livraison parisien qui est obligatoire.
- Les véhicules des riverains sont identifiés par macaron

# De nouvelles propositions pour le quartier



Statut  
existant du  
quartier

-  Quartier piéton des Halles
-  Aire piétonne
-  Zone 30
-  Voie à 30 km/h

# De nouvelles propositions pour le quartier

## Des outils adaptés en faveur des piétons et des cyclistes

Type	Statut	Signalisation	Usages / problématique
<b>Aire piétonne</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Le piéton est prioritaire sur tout autre véhicule</li><li>Restriction de la circulation aux véhicules nécessaires à la desserte de la zone</li><li>Stationnement gênant</li><li>Les véhicules doivent rouler au pas</li></ul>		<ul style="list-style-type: none"><li>Nécessité d'un trafic très réduit</li></ul>
<b>Zone de rencontre</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Le piéton est prioritaire sur tout autre véhicule</li><li>Pas de restriction de la circulation</li><li>Stationnement gênant en dehors des emplacements aménagés</li><li>Restriction de vitesse à 20 km/h</li></ul>		<ul style="list-style-type: none"><li>Statut à mi-chemin entre les aires piétonnes et la zone 30</li><li>Utilisation dans le cas de densité piétonne importante</li><li>Aménagements cohérents avec la zone</li></ul>
<b>Zone 30</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Pas de restriction de la circulation</li><li>Pas de restriction du stationnement</li><li>Restriction de vitesse à 30 km/h</li></ul>		<ul style="list-style-type: none"><li>Aménagements cohérents avec la zone</li></ul>

# De nouvelles propositions pour le quartier



Des zones apaisées pour la vie du quartier

-  Quartier piéton des Halles
-  Aire piétonne
-  Zone de rencontre
-  Zone 30
-  Voie à 30 km/h

# De nouvelles propositions pour le quartier

## Quartier Saint Honoré :

Le statut de « zone de rencontre » est bien adapté aux objectifs de l'aménagement

Pour renforcer la sécurité et améliorer l'agrément du quartier, le changement de statut doit s'accompagner :

- d'aménagements cohérents de la voirie et des traversées piétonnes
- du changement des sens de circulation



# Scénario A : Instauration un double sens rue du Pont-Neuf et réouverture la rue des Halles



Améliore la fluidité des déplacements, mais en défaveur des piétons avec des trottoirs un peu moins étendus que dans les autres scénarios

- ➡ Sens conservé
- ➡ Sens modifié

Quartier piéton des Halles

Zone de rencontre

Zone 30

# Scénario B : Créer un tête bêche rue Saint Honoré et rue du Pont-Neuf



Apaise la circulation en modifiant le plan de circulation en créant une sortie principale du quartier par la rue du Pont Neuf

➡ Sens conservé  
➡ Sens modifié

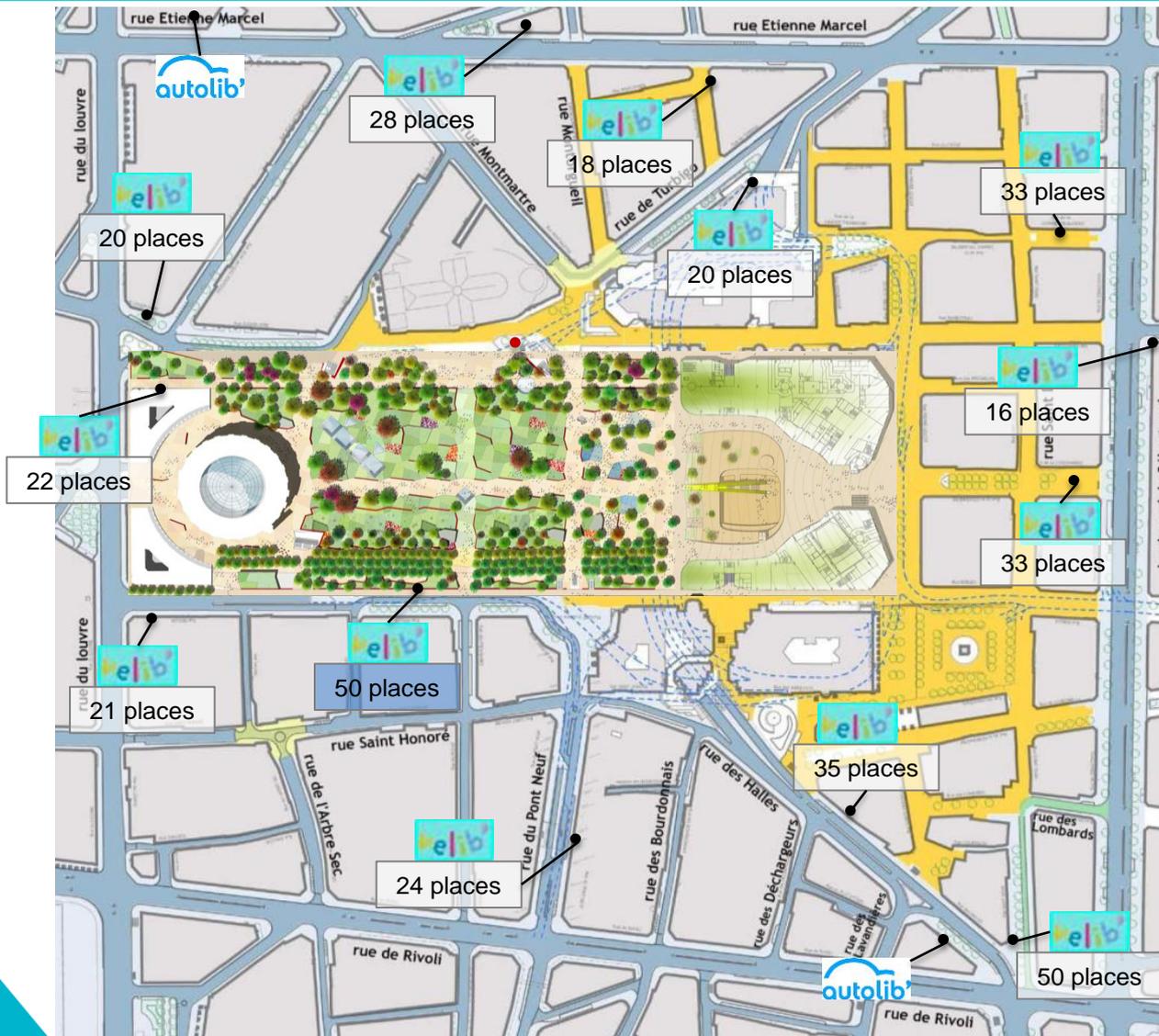
▭ Quartier piéton des Halles

▭ Zone de rencontre

▭ Zone 30



# Mobilité : Stations Vélib' et Autolib'



Objectif:

Maintien de l'offre

Station Vélib'

13 stations, 342 places



Station existante



Station projetée

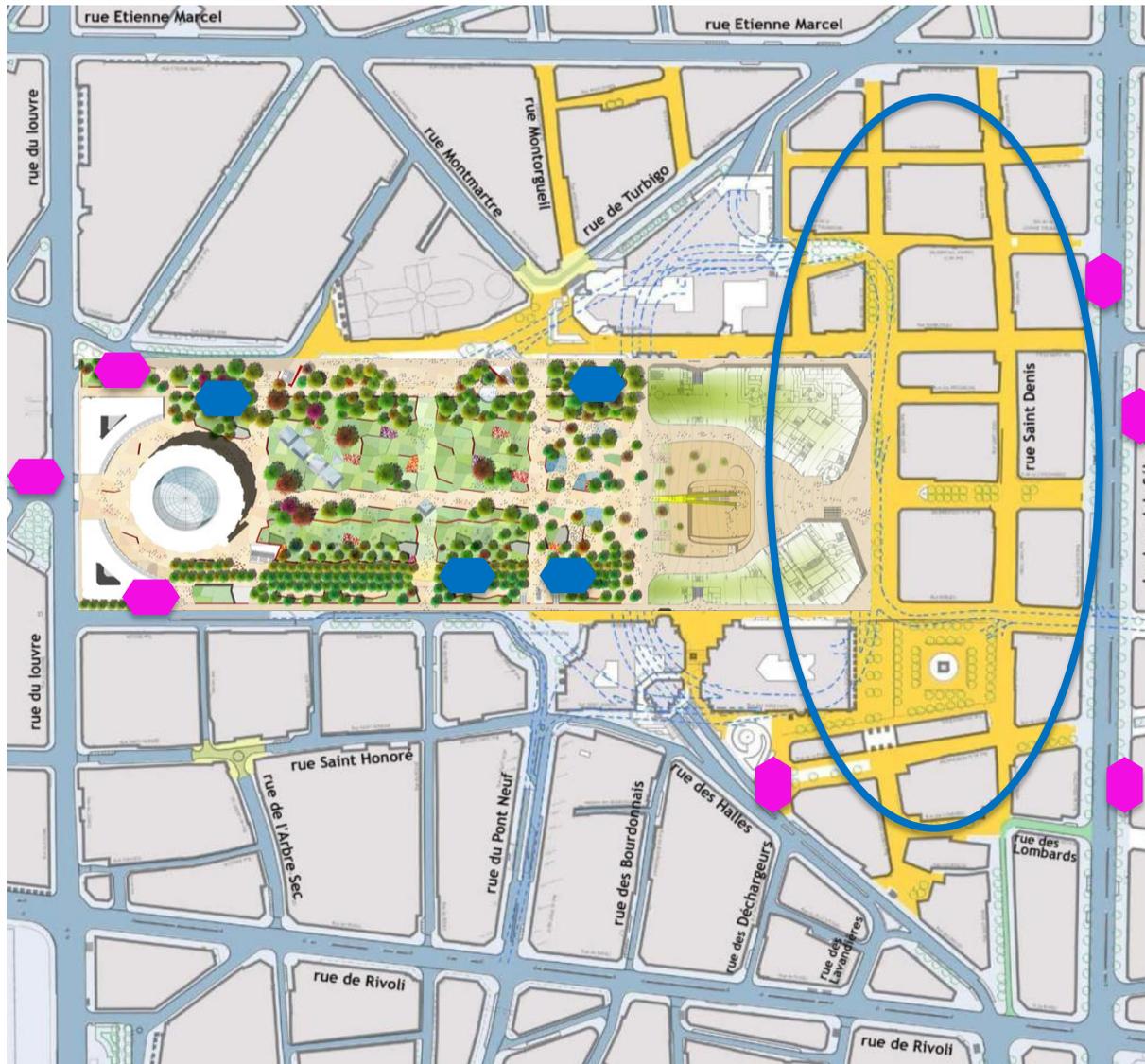
Station Autolib'



station existante

# Mobilier urbain : Sanisettes

Sanisettes  
JC Decaux



-  sanisettes existantes
-  sanisettes supplémentaires
-  en cours d'examen de faisabilité

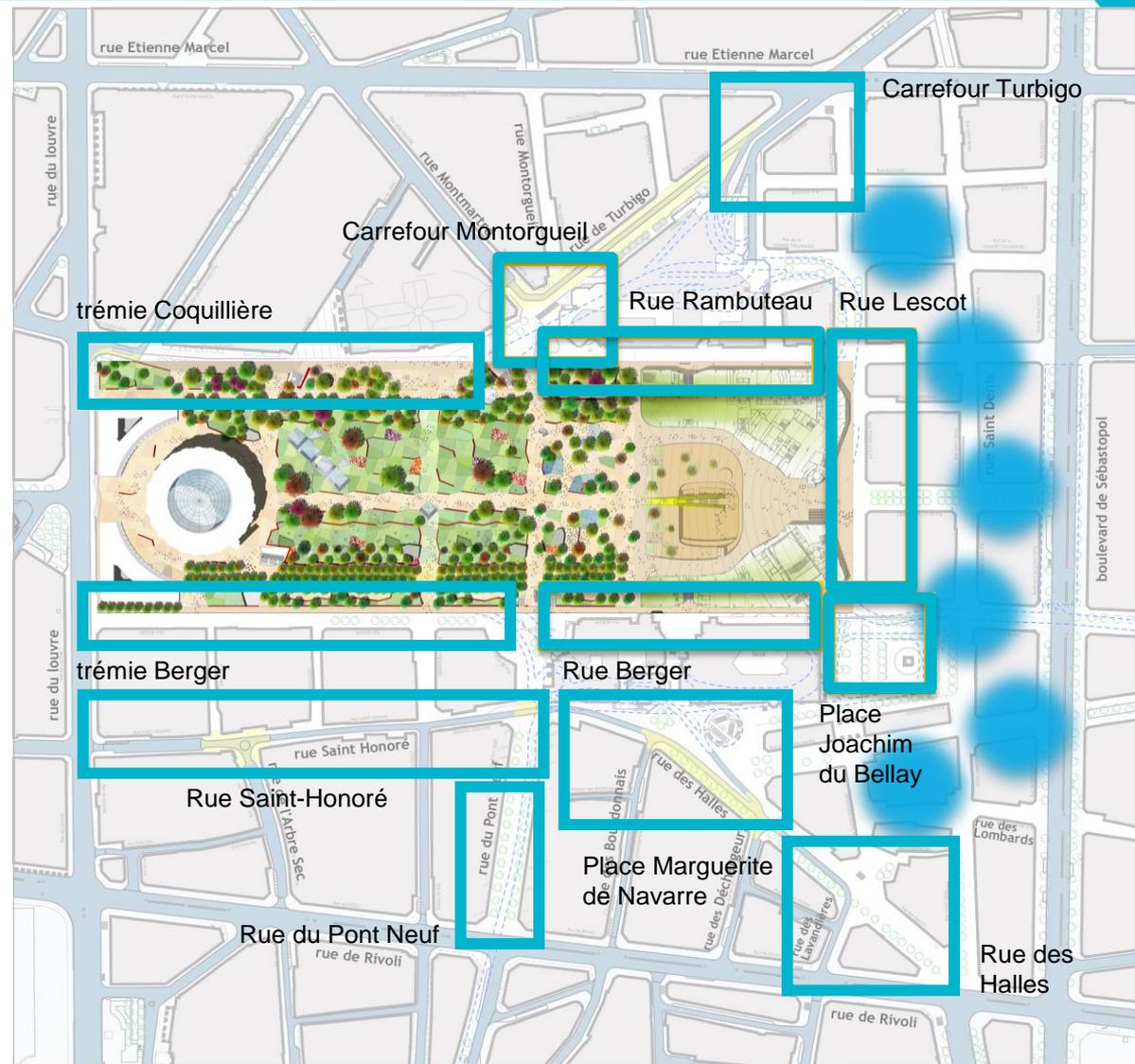
# Partie 3

Les intentions d'aménagement des  
espaces publics

# Des interventions multiples

Un certain nombre de lieux font l'objet d'un **traitement qualitatif**, en particulier avec le réaménagement des trémies.

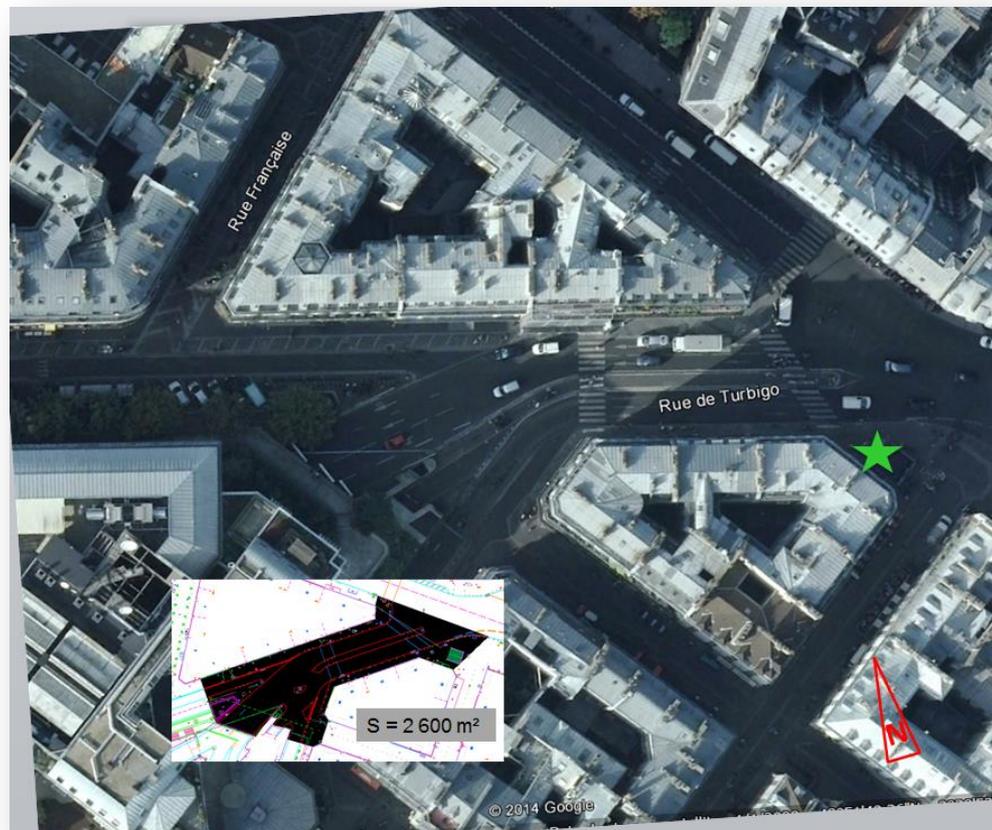
La rénovation du quartier piéton sera engagée en priorité sur les zones les plus détériorées



# Principes d'intervention

## Rue de Turbigo

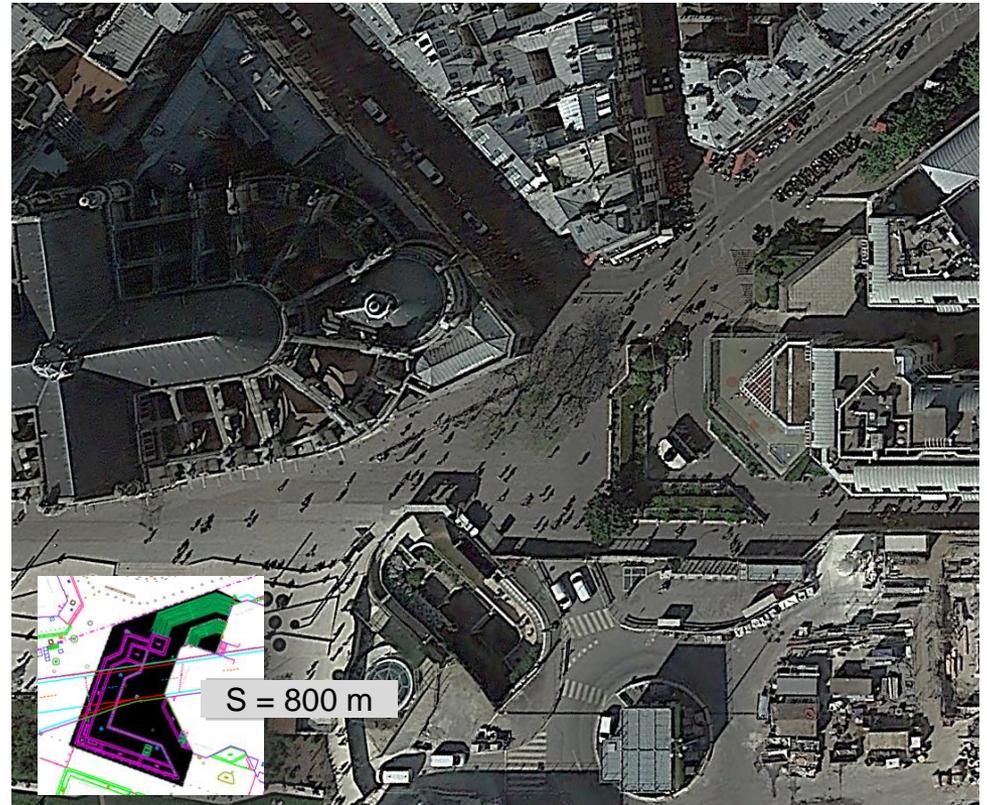
- **Faciliter le cheminement des piétons :**
  - élargir les trottoirs ;
  - **Réduire** la longueur des traversées piétonnes ;
  - **Désencombrer** les trottoirs
- **Favoriser les circulations douces**
  - prolongement des pistes cyclables
- **Rue du Cygne :**
  - réaliser une sortie directement sur la rue Mondetour
- **« Du vert près de chez moi » :**
  - 1 demande au n° 14, rue Turbigo ;
  - Végétalisation



# Principes d'intervention

## Carrefour Montorgueil

- **Déplacement du kiosque à journaux** pour qu'il s'ouvre vers l'église et la place
- **Amélioration/remodelage** des jardinières existantes
- **Rénovation** des revêtements de sol
- **Changement des luminaires**



# Principes d'intervention

## Rue Coquillière : Zone 30

- Prolonger le jardin vers l'ouest
- Faciliter le cheminement piéton : combler la trémie, désencombrer l'espace public, prolonger le cheminement sud
- Favoriser les circulations douces
- Végétalisation



# Principes d'intervention

## Rue Berger : zone de rencontre

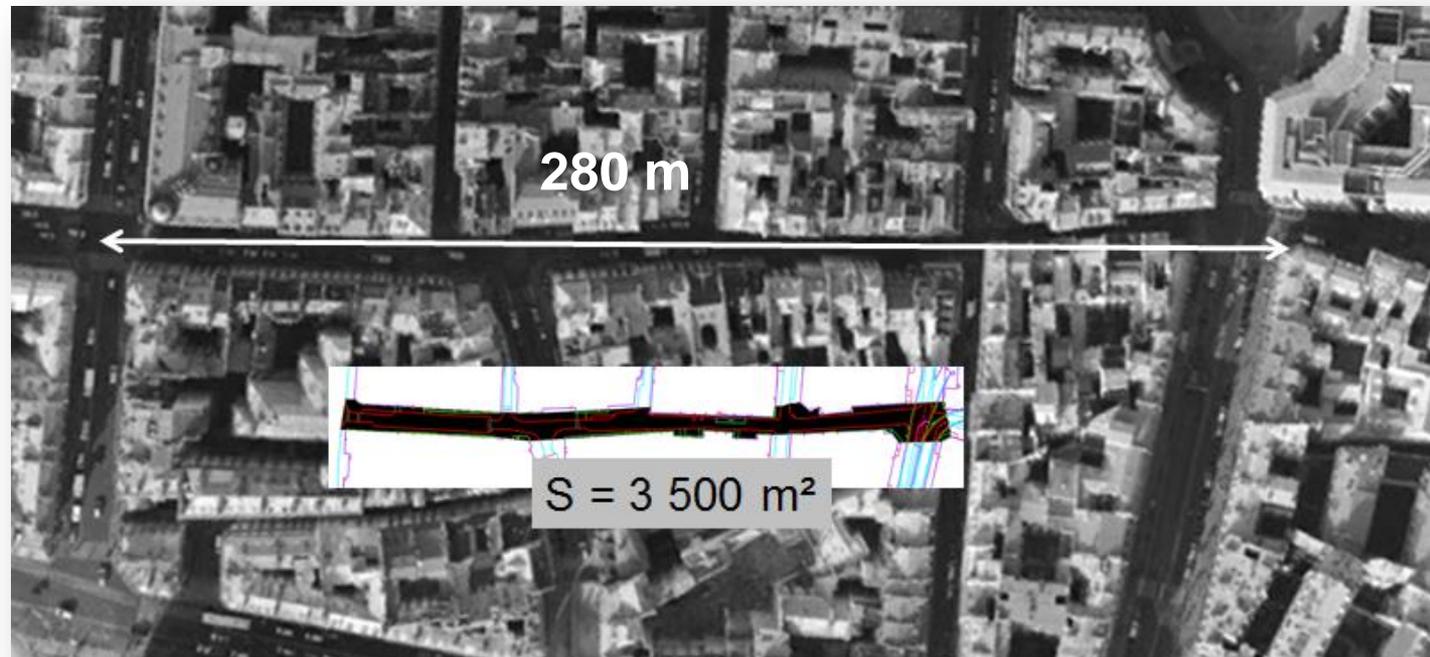
- **Faciliter le cheminement piéton** : combler la trémie, désencombrer l'espace public, élargir le trottoir sud
- **Favoriser les circulations douces** : les vélos peuvent circuler dans les 2 sens
- **Maintien/réorganisation des stationnements**
- **Végétalisation**



# Principes d'intervention

## Rue St Honoré : zone de rencontre

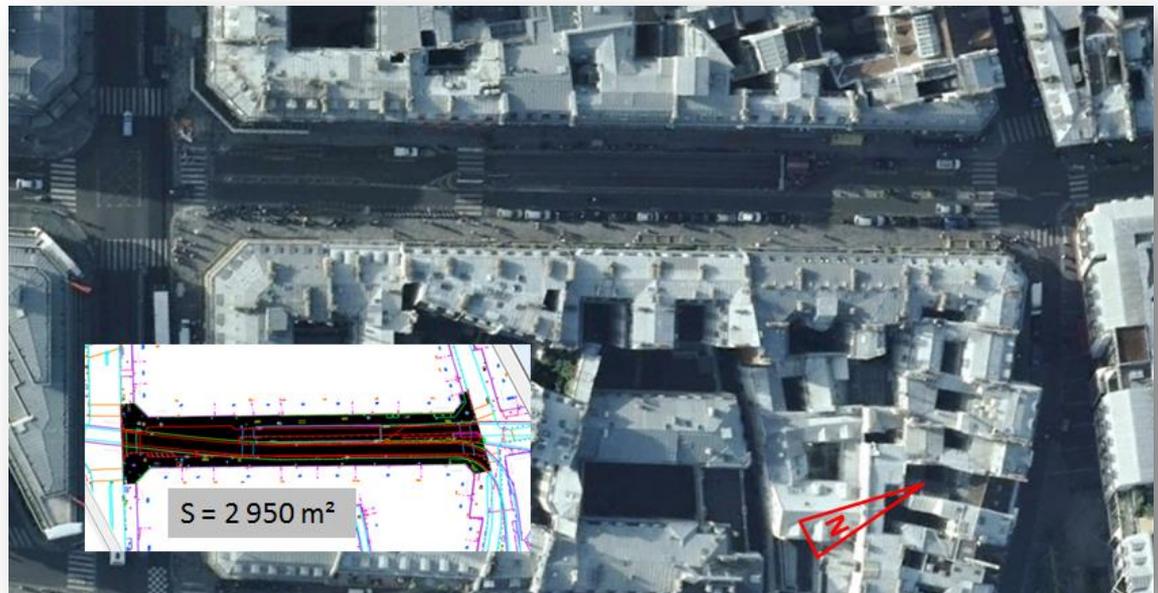
- **Faciliter le cheminement des piétons** : recalibrage de la rue
- **Élargissement des trottoirs** selon configuration de la voie
- **Favoriser les circulations douces** : les vélos peuvent circuler dans les 2 sens
- **Désencombrement** des trottoirs
- **Maintien/réorganisation des stationnements** selon configuration de la voie et des commerces



# Principes d'intervention

## Rue du Pont Neuf : zone de rencontre

- **Faciliter le cheminement piéton** : comblement de la trémie, désencombrer l'espace public, élargir les trottoirs
- **Favoriser les circulations douces** : les vélos peuvent circuler dans les 2 sens
- **Maintien/réorganisation des stationnements**
- **Végétalisation**



# Principes d'intervention

## Rue des Halles : zone de rencontre

- Faciliter le cheminement piéton entre « les Halles » et la rue de Rivoli,
- Désencombrer les trottoirs
- Favoriser les circulations douces : les vélos peuvent circuler dans les 2 sens
- Élargir les trottoirs selon configuration de la voie
- Maintien/réorganisation des stationnements
- Végétalisation



# Principes d'intervention

## Place Marguerite de Navarre

- **Faciliter le cheminement piéton :**

- Réduire et déplacer la trémie vers le sud pour faciliter les liaisons piéton Est-Ouest,
- désencombrer l'espace public
- Recalibrage de la rue

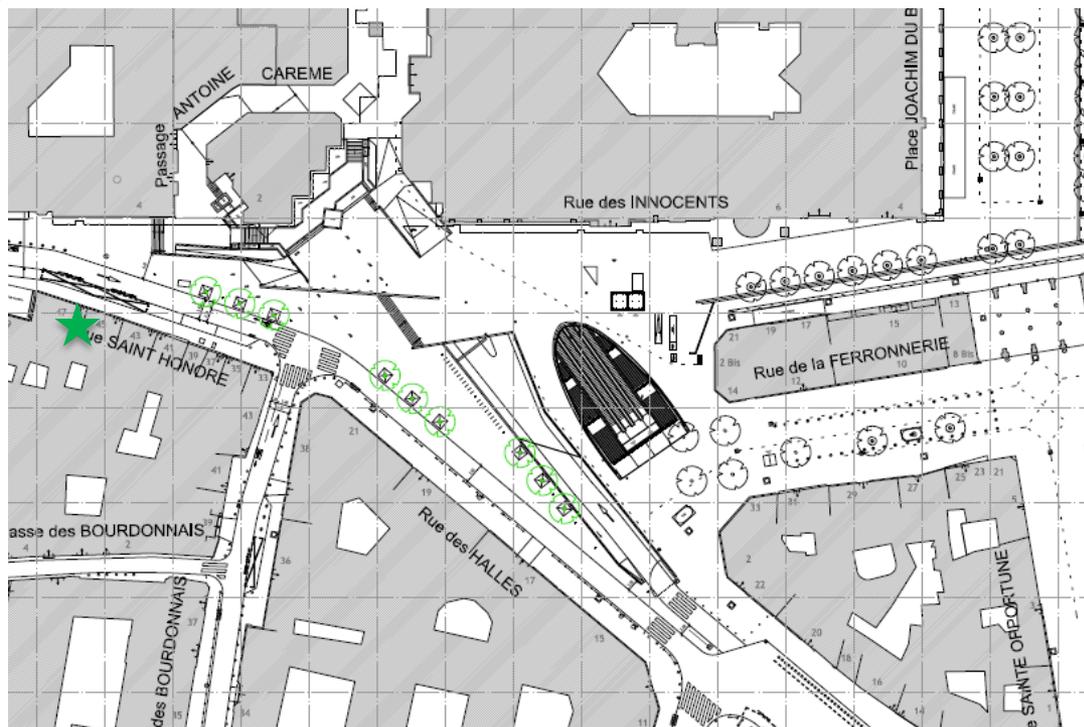
- **Aire piétonne accessible aux vélos**

- **Favoriser les transports en commun :** intégrer le nouvel accès à la gare

- **Végétalisation**

- **« Du vert près de chez moi »**

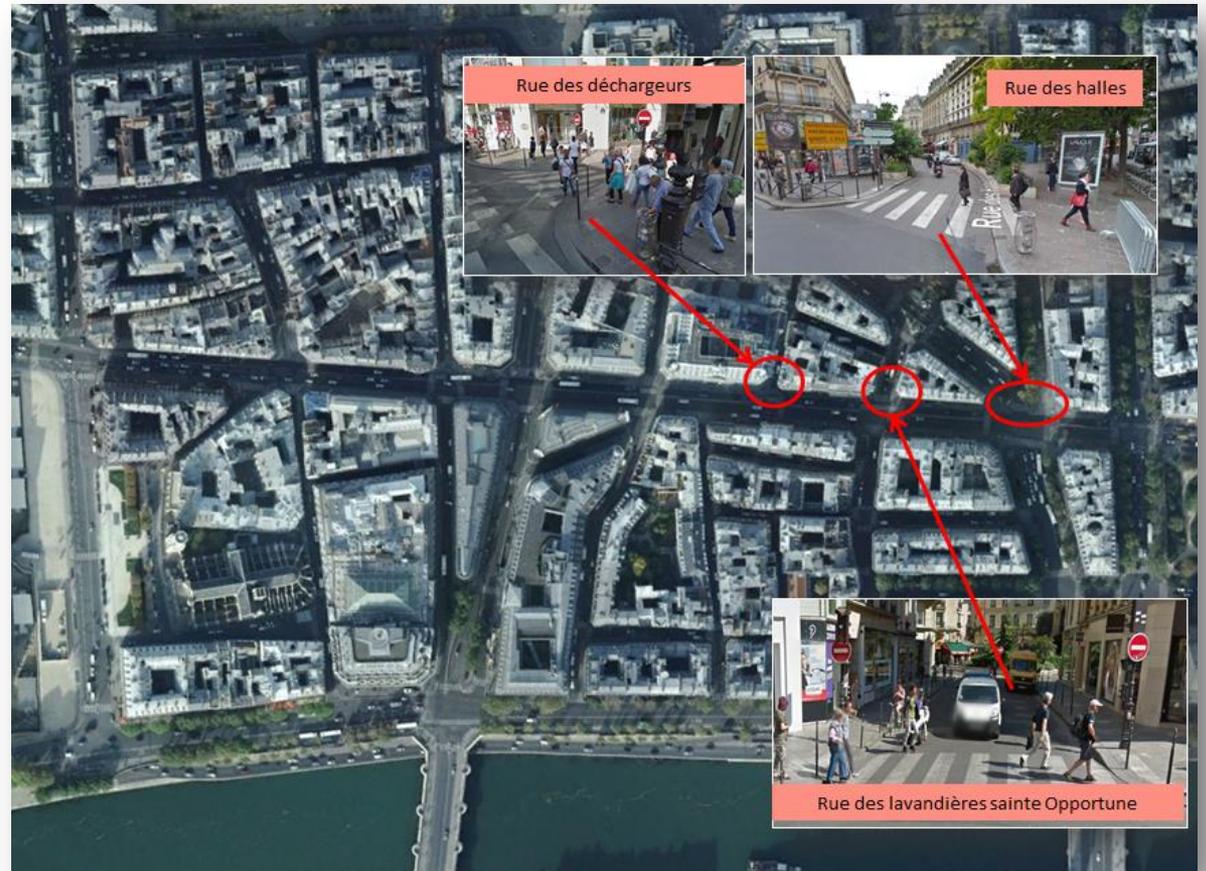
- 49 rue Saint Honoré



# Principes d'intervention

## Rue de Rivoli : Aménagement des entrées de la zone de rencontre

- **Faciliter le cheminement piéton :**
  - désencombrer l'espace public,
  - surélever les passages piétons



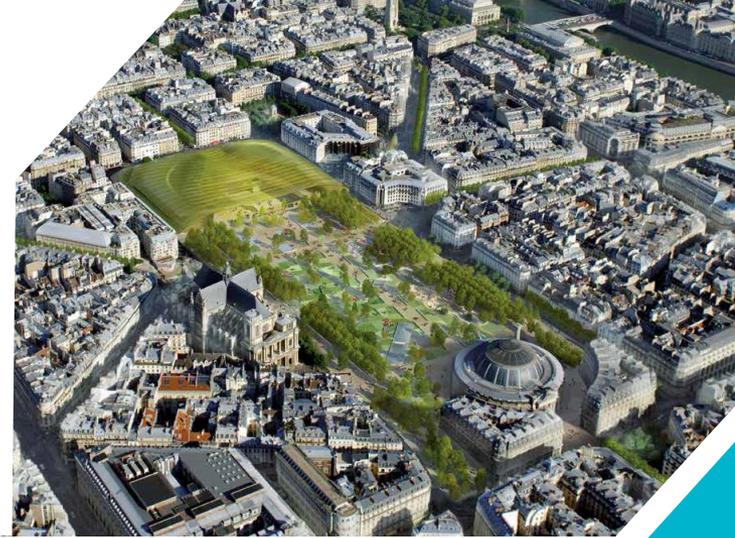
# Les étapes de la concertation

## Etape 1 - 03 février 2015

- scénarios d'évolution pour améliorer la vie du quartier
- recueil des avis des habitants

## Etape 2 - printemps 2015

- propositions d'aménagement à partir du scénario choisi



# Merci de votre attention

**TOUTE L'INFO au 3975\* et sur [CHANTIERS.PARIS.FR](http://CHANTIERS.PARIS.FR)**

\* Prix d'un appel local à partir d'un poste fixe sauf tarif propre à votre opérateur.